

Pensez à candidater à une
bourse de vie EUR-SPS !

Master 1 Sciences du végétal

Master Biologie intégrative et physiologie

Université Paris Diderot

Consulter notre site : <https://master-bip-universite-paris.fr/>

Présentation générale	p2
Contacts et renseignements	p3
Organisation des enseignements	p4
Candidater au master 1	p6
Poursuivre en master 2	p7
Possibilités de bourses d'études ou de mobilité	p8
Se loger en région parisienne	p10
Règles d'évaluation et de validation du master 1	p11

Candidater au M1 :

quand ? du 15 Mars au 30 Juin 2019
comment ? en ligne sur le site de l'université Paris Diderot
<https://etudes-formations.univ-paris-diderot.fr/lapplication-ecandidat>

Candidater pour une bourse de master de l'EUR-SPS (8000 euros annuels, critères d'excellence) :

quand ? avant le 1 Juin 2019
comment ? voir dans le fichier « bourse-master-SPS » à télécharger sur le site du master BIP-Paris Diderot (<https://master-bip-universite-paris.fr/>) ou celui de l'université (<https://sdv.univ-paris-diderot.fr/master-biologie-integrative-et-physiologie-bip>)



Master 1 Sciences du végétal

master Biologie Intégrative et Physiologie Université Paris Diderot

Le parcours de M1 « **Sciences du végétal** », au sein du master « Biologie intégrative et Physiologie » de l'**université Paris Diderot** est une formation centrée sur la **biologie intégrative /physiologie végétale, la génomique et l'amélioration des plantes**.

Les enseignements permettent de comprendre le **fonctionnement et le développement des plantes en relation avec leur environnement**, et ceci à différentes échelles d'étude (du gène à l'individu). En complément des connaissances théoriques, les **applications en agronomie, amélioration des plantes ou bio-ingénieries** sont largement développées. Les UE à choix, au nombre de 4, permettent aux étudiants de se créer un **parcours à la carte**.

Le parcours « Sciences du végétal » présente des enseignements transversaux de **tronc commun du master BIP** de Paris Diderot/Paris Descartes (biologie intégrative et physiologie, méthodes d'analyse en biologie, Anglais) suivis de sept **UE spécifiques au parcours SV**. Celles-ci sont mutualisées avec le master BIP de l'Université Paris Saclay.

Grâce à un effectif limité au sein du parcours, un **suivi personnalisé** des étudiants est assuré par l'équipe enseignante (un référent par étudiant, oraux de pré-stages, bilans individuels).

Une **ouverture vers le monde de l'entreprise** est proposée via l'UE « Fonctionnement de l'entreprise innovante », des visites de sites et interventions de professionnels ainsi que la possibilité de réaliser son stage en entreprise.

Le Master s'appuie sur un **environnement de très grande qualité en recherche et en innovation**. En effet, il s'adosse à un très large réseau de laboratoires spécialisés en Sciences des Plantes dans la région parisienne (plus de 5 instituts, 60 équipes de recherche), regroupés au sein de **l'Ecole Universitaire de Recherche-SPS**. Les enseignements sont ainsi dispensés par des spécialistes de chaque discipline, avec une contribution importante de chercheurs et de professionnels. Ils bénéficient de plus d'équipements exceptionnels (salles de TP attenantes ou dans les instituts de recherche, nombreuses plates-formes technologiques...).

Grâce à l'Ecole Universitaire de Recherche-SPS, les étudiants ont l'opportunité de postuler pour une **bourse de vie**, d'un montant de 8000 euros en M1 (hors gratification de stage éventuelle), attribuée sur critères d'excellence et de mérite (voir document à télécharger « Bourses master-SPS »).

La formation étant en partenariat entre les universités **Paris Diderot et Paris Saclay**, les étudiants inscrits administrativement dans un des établissements bénéficient d'une inscription pédagogique secondaire (automatique et sans frais) dans l'autre établissement, ce qui leur donne accès à l'ensemble des outils pédagogiques à disposition.



Contacts et renseignements

Université Paris Diderot :

Responsable du M2 Sciences du Végétal, master BIP, U. Paris Diderot :

Christine Lelandais-Brière

christine.lelandais@univ-paris-diderot.fr

Responsable du master BIP Paris Diderot :

Virginie Rouiller-Fabre

virginie.rouiller-fabre@cea.fr

Gestionnaire administrative et scolarité (U. Paris Diderot) :

Anicette Anon

anicette.anon@univ-paris-diderot.fr

UFR Sciences du Vivant - Service de Scolarité, Bt Lamarck B, Bur.RH42-RDCH case 7044

35, rue Hélène Brion 75205 Paris Cedex 13

Tel : +33 (0)1 57 27 82 35

Responsable formation continue :

Françoise Peuvion-Chaloux

UFR Sciences du Vivant - Service de Scolarité, Bt Lamarck B, Bur.RH54-RDCH case 7048

35, rue Hélène Brion 75205 Paris Cedex 13

tel : +33 (0)1 57 27 82 34, - email : fcsdv@univ-paris-diderot.fr

Pour toute question : n'hésitez pas à nous contacter !

Nos partenaires :

- **Responsable du M1 BIP, U. Paris Saclay :**
Jean-Denis Faure : jean-denis.faure@agroparistech.fr
- **Responsable administrative des masters AgroParisTech**
Catherine Gaydan : catherine.gaydan@agroparistech.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi consulter :

- le **site web du master Biologie Intégrative et Physiologie** (Paris Diderot/Paris Descartes) : <https://master-bip-universite-paris.fr/>



- le **site de l'Université Paris Diderot** : <https://sdv.univ-paris-diderot.fr/master-biologie-integrative-et-physiologie-bip>

Organisation des enseignements du M1

Le parcours de M1 en bref :

- * **un tronc commun d'enseignements transversaux en biologie intégrative/physiologie, génétique, génomique et méthodologiques en bio-statistiques, bio-informatique et biologie moléculaire** (de Septembre à mi-novembre)
- * **sept UE dédiées aux Sciences du végétal** (dont 4 à choix, 2 semaines chacune)
- * **une UE de projet tutoré**
- * **un stage de 2 mois** (minimum) **obligatoire** en laboratoire ou en entreprise, en France ou à l'étranger
- * **une formation méthodologique et pratique approfondie** tout au long de l'année.
- * **une ouverture au monde de l'entreprise** (UE de formation à l'entreprise, stage en entreprise possible, visites de sites, interventions de professionnels)
- * **un entraînement important à la pratique de l'anglais scientifique** (UE d'anglais, des restitutions écrites et orales et certains cours en anglais)
- * **un suivi personnalisé des étudiants** (petites promotions, un enseignant référent par étudiant, entretiens individuels)

Organisation des enseignements du M1 :

M1 parcours SV			
semestre 1	ECTS	semestre 2	ECTS
Biologie intégrative	3	Physiologie des systèmes	3
Méthodes d'analyse en biologie (statistiques, bio-informatique, biologie moléculaire)	6	Projet de recherche	3
Anglais	3	Génétique appliquée et sélection variétale	4
Evolution et Organisation des Génomes	3	Génomique et Bio-informatique des plantes cultivées	
Biodiversité et Génétique	3		4
Atelier de Biologie Végétale Intégrative	4	2 UE à choix	4
2 UE à choix		<i>Nutrition des plantes et agronomie OU Ingénierie des Génomes et ARN interférence</i>	
<i>Atelier pratique de biologie végétale OU Fonctionnement de l'entreprise innovante</i>	4	<i>Biologie des semences OU Développement des plantes</i>	4
<i>Physiologie intégrative des plantes OU Biotechnologies / Plantes-insectes</i>	4	Stage (2 mois minimum, Avril à Juin)	8

gris = enseignements du **tronc commun** du master BIP - U. de Paris

vert : enseignements spécifiques du **parcours Sciences du végétal** (communs avec le master BIP de l'université Paris Saclay)

Les enseignements du tronc commun ont lieu de début-Septembre à mi-Novembre dans les locaux des universités Paris Diderot (Paris 13^{ème} arrondissement) et Paris Descartes (Paris, 5^{ème} arrondissement). Les UE du parcours SV ont ensuite lieu par blocs de 2 semaines sur différents sites



de Paris Diderot (Paris 13^{ème} arrondissement) ou de Paris Saclay (AgroParisTech-Paris, Paris Sud-Orsay ou INRA de Versailles) correspondant à certains instituts de recherche partenaires de la formation.

Des enseignements de remise à niveau sont organisés durant la semaine précédant la rentrée officielle du master. La présence à ces séances est essentielle pour commencer l'année dans les meilleures conditions..

Un stage obligatoire de 2 mois minimum a lieu de mi-avril à mi-juin. Il peut être réalisé en laboratoire de recherche ou en R&D ou expérimentation de terrain dans une entreprise ou un institut technique (en fonction du projet professionnel de l'étudiant), en France ou à l'étranger. En accord avec le responsable de stage, le stage peut être prolongé sur la période estivale, ce qui permet une expérience plus longue (et assure une gratification...). Les étudiants doivent cependant être conscients que la période d'examens de session 2 est prévue durant les 2 dernières semaines de juin.

Les principaux instituts de recherche partenaires de la formation et accueillant des étudiants en stage de M1 sont :

- **Institut des Sciences des Plantes de Paris-Saclay** (IPS2) www.ips2.u-psud.fr/
- **Institut Jean-Pierre Bourgin** (IJPB)- INRA Versailles : www-ijpb.versailles.inra.fr/
- Unité de **Génétique quantitative et évolution** (GQE) : moulon.inra.fr/
- **BIOGER** : www6.versailles-grignon.inra.fr/bioger/
- **Institut de Biologie intégrative de la cellule** (I2BC) : www.i2bc.paris-saclay.fr/



**Institut des Plantes
de Paris Saclay**



**Institut Jean-
Pierre Bourgin**



**Institut de
Biologie intégrative
de la cellule**



**Génétique
quantitative
et évolutive**



BIOGER

et des équipes des instituts suivants :

- **Ecole Nationale Supérieure- Ulm** (ENS-Paris) : www.ens.fr/
- **Institut de Biologie Physico-chimique** (IBPC, Paris) : www.ibpc.fr/
- **Institut Jacques Monod** (IJM, Paris)
- **Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain** (LIED, Paris)

Les étudiants sont invités à rechercher leur stage par eux-mêmes, aidés par l'équipe pédagogique et leur tuteur en particulier. Le sujet de stage devra être validé par l'équipe pédagogique du parcours. En recours, une liste de stages pourra être proposée.

Les étudiants du M1 bénéficiant d'une bourse de vie de l'EUR-SPS devront réaliser leur stage dans un laboratoire associé à celle-ci (cf 5 instituts cités ci-dessus).



Les conventions de stage :

Les conventions de stage (et les consignes correspondantes) sont téléchargeables sur le site du Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle. <https://etudes-formations.univ-paris-diderot.fr/orientation-et-insertion-professionnelle>

Candidater au M1

Diplôme requis

- * Licence en Sciences de la Vie, Biologie ou SVT, double licence avec composante biologique forte
- * Diplôme niveau Bac +3 (type licence professionnelle) ou titre reconnu équivalent dans les disciplines couvertes par les enseignements de la spécialité
- * Certification de niveau Bac+3 dans le cadre d'une expérience professionnelle dans les domaines de la formation.

Pré-requis pour l'entrée en M1 :

- * Bon niveau (Licence 3) en physiologie végétale, génétique, biologie cellulaire et moléculaire, biochimie et statistiques
- * Connaissances de base en génomique
- * Adéquation du projet professionnel avec la formation
- * Bonne maîtrise de l'anglais scientifique (B2 ou équivalent) et du français

Règles d'entrée au M1

La sélection des candidats s'effectue sur **dossier** puis **éventuellement sur entretien** (fin juin ou début juillet). Le dossier académique (niveau des résultats en licence, cohérence du dossier avec les pré-requis) et le projet professionnel du candidat seront pris en compte. L'examen des dossiers et les entretiens sont réalisés par une commission de sélection conjointe aux établissements partenaires Paris Diderot et Paris Saclay. Par principe de partenariat, les étudiants ayant fait leur licence à Paris Diderot ou dans les autres établissements de l'Université Sorbonne Paris Cité (Paris Descartes ou Paris 13) sont invités à s'inscrire à Paris Diderot. Les étudiants ayant obtenu leur licence dans les différents établissements de Paris Saclay (U Evry Val d'Essonne, U. Paris Sud ou U. Versailles-St Quentin) sont invités à s'inscrire dans leur établissement d'origine.

Quand candidater ?

du 15 Mars au 1^{er} Juillet 2019

Comment candidater ?

en ligne sur le site E candidat de l'université Paris Diderot
(<https://etudes-formations.univ-paris-diderot.fr/lapplication-ecandidat>)

formation : M1 Biologie intégrative et physiologie- parcours SV
Formation Initiale (si vous étiez étudiant en 2018-2019)-ou Formation
Continue (si vous n'étiez pas étudiant en 2018-2019).



Dossier de candidature en ligne :

Documents obligatoires :

- Curriculum vitae complet
- Lettre de motivation (obligatoire)
- Photocopie des relevés de notes post bac , y compris du L3 ou équivalent
- Photocopies du baccalauréat et du dernier diplôme obtenu
- Photocopies des documents d'identité (carte ou passeport) et de la carte d'étudiant
- Autres : à voir en fonction des situations (cf site e-candidat)

+ Dossier complémentaire (facultatif pour le dépôt de candidature mais vivement souhaité)

Période des entretiens : deuxième quinzaine de juin à début juillet 2019

Etudiants hors CEE : Candidature via le site Etudes en France ou sur le site ecandidat de l'université (en fonction du pays d'origine)

Candidature via Études en France / Campus France: <https://www.campusfrance.org/fr>

Vous êtes concerné.e par cette procédure, si vous êtes étranger hors Espace Économique Européen et hors Suisse et si vous résidez dans l'un des pays de la liste officielle. Pour 2018-2019 : début des inscriptions 3 décembre 2018 pour l'année 2019-2020..

Etudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap sont invités à contacter dès que possible le responsable du master et le relai handicap de l'Université, de façon à mettre en œuvre au mieux les aménagements conseillés.

<https://universite.univ-paris-diderot.fr/structures/le-relais-handicap>

Tel: 01 57 27 65 20 ; Email: handicap@univ-paris-diderot.fr

Bâtiment Halle aux Farines - RDC

Poursuivre en Master 2

Le M1 débouche naturellement sur le **M2 « Sciences du Végétal »** à l'université Paris Diderot, qui propose un **itinéraire « Recherche »** et un **itinéraire « Pro »** et est tourné vers la biologie intégrative végétale, la santé et l'amélioration des plantes. Les diplômés issus de ce M2 poursuivent en doctorat ou trouvent un emploi de cadre en entreprise dans les secteurs liés aux productions végétales (R D, expérimentation végétale, marketing, homologation des produits).

Le parcours M1 Sciences du Végétal permet aussi de candidater à d'autres masters 2 en Sciences du Végétal/ Biologie Végétale, biologie intégrative, génomique, biotechnologies ou agro-physiologie entre autres.



Possibilités de bourses d'études ou de mobilité pour le M1

1- Bourse de master--SPS

Le parcours « Sciences du végétal » du master BIP fait partie de l'**Ecole Universitaire de Recherche--SPS** (EUR-SPS), un très large réseau de laboratoires de région parisienne (plus de 5 instituts, 50 équipes de recherche). A ce titre, les étudiants candidatant au M1 (de toutes nationalités) peuvent postuler pour une **bourse de vie EUR-SPS de 8000 euros** pour l'année (voir document « Bourses master-SPS »). Dix bourses de vie maximum seront accordées chaque année à des étudiants de M1 ou de M2 des formations associées à l'Ecole Universitaire de Recherche sur des critères d'excellence et de mérite. Les étudiants ayant obtenu une bourse en M1 se verront attribuer une bourse en M2 (sauf avis défavorable des responsables).

Pour candidater à une bourse de vie SPS :

- suivre les formalités précisées dans le document « Bourse master- SPS » en téléchargement sur le site de l'université ou sur le site du master BIP-Paris Diderot
- contacter au préalable la responsable du parcours SV : C. Lelandais christine.lelandais@univ-paris-diderot.fr

2- Bourse ou logement sur critères sociaux : <http://www.etudiant.gouv.fr/> (CROUS)

Faites une demande de bourse/et ou logement à partir du 15 janvier précédant la rentrée universitaire. Le « **Dossier social étudiant** » (DSE) est une procédure unique, en ligne via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Les étudiants français ou originaires d'un autre pays de l'Union Européenne, bénéficiaires d'une bourse et désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe, peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France.

Le **Service social** de l'Université Paris Diderot : <https://campus.univ-paris-diderot.fr/service-social>

Présents sur le campus, les assistants sociaux du CROUS peuvent vous aider. Ils vous informent sur l'accès aux droits (Bourse, logement, aides sociales...). Ils vous guident dans vos démarches (aides financières sociales du Crous et de l'Université)

Lovely Jameau et Loys Remoué, Halle aux farines - HALL E
Allée paire - RDC - Bureau 64A - 66A, 10 rue Françoise Dolto 75013 PARIS
tel : 01 57 27 55 50

Accueil :Lundi - Mercredi - Jeudi – Vendredi, Le matin, de 9h30 à 12h, sans rendez vous.

3- Bourses de mobilité (entrantes ou sortantes)

* Etudier un semestre ou partir en stage à l'étranger (mobilité sortante) :

- **Bureau des Relations Internationales de l'Université Paris Diderot** : votre contact privilégié : <https://www.univ-paris-diderot.fr/tags/bri>



Renseignez-vous sur les différents partenariats privilégiés existant entre l'université Paris Diderot et des universités étrangères et sur les possibilités de demande de bourses pour partir à l'étranger (programme Erasmus + études ou stages, ou autres aides)

BRI : Université Paris Diderot: Bâtiment des Grands Moulins - Aile A - 2ème étage (sans ascenseur), 5, rue Thomas Mann, 75205 Paris Cedex 13 - France

- **Bourses Mobilité IDF 2018-2019** : <https://www.iledefrance.fr/aides-services/bourses-mobilite-idf-annee-universitaire-2018-2019> : La région Ile de France finance des bourses de stages pour les étudiants habitant la région afin de faciliter la réalisation de leur stage à l'étranger.

Les étudiants ont aussi la possibilité d'effectuer une période de césure dans leur cursus. Pour plus de renseignements : consultez le site du Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université : <https://etudes-formations.univ-paris-diderot.fr/orientation-et-insertion-professionnelle/la-periode-de-cesure/la-cesure-mode-demploi>

*** Etudiants étrangers candidatant au M1 (mobilité entrante) :**

Les demandes de bourses d'études pour venir suivre des études de master en France se font généralement longtemps à l'avance. **Contactez-nous d'abord afin de discuter de l'éventualité de monter un dossier.** Vous devez en effet être admis au master avant de candidater pour les bourses.

Si vous êtes accepté (e), votre interlocuteur sera ensuite le Bureau des Relations Internationales de l'Université Paris Diderot: <https://www.univ-paris-diderot.fr/tags/bri>. Ce service saura vous renseigner sur les partenariats existant entre l'université Paris Diderot et des universités étrangères et sur les possibilités de demande de bourses d'études.

Candidature via Études en France / Campus France: <https://www.campusfrance.org/fr>

Vous êtes concerné si vous êtes étranger hors Espace Économique Européen et hors Suisse et vous résidez dans l'un des pays de la liste officielle. Pour 2018-2019 : début des inscriptions 3 décembre 2018 et clôture des inscriptions 15 février 2019.

Quelques pistes :

- **Programme de bourses d'excellence Eiffel:**
<https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-d-excellence-eiffel>
Pour 2018-2019, l'appel à candidature est ouvert du 15 Octobre 2018 jusqu'au 11 janvier 2019
- **Bourses d'études des ambassades :** <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/etudier-en-france/financer-le-projet-bourses/>
- **Bourse sur critères sociaux :** <http://www.etudiant.gouv.fr/>
Les étudiants originaires d'un autre pays de l'Union Européenne, bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux et désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe, peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France.



Se loger en région parisienne

Les enseignements du Master ont lieu sur plusieurs sites : Paris jusqu'à fin Novembre puis pour les UE du parcours SV : Paris, Versailles ou Orsay (par périodes de 2 ou 3 semaines). Ces sites sont facilement accessibles par le RER. Nous vous conseillons donc de rechercher un logement situé à proximité d'une station de RER (idéalement le RER B au Sud de Paris ou dans ou à proximité de Paris). Un logement trop éloigné au Nord de Paris risque d'être handicapant pour l'étudiant du fait de temps de transports très longs.

Résidence universitaire CROUS : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

La demande d'un logement géré par les CROUS se fait via le dossier social étudiant (DSE) : Cette demande est à effectuer très tôt, avant les résultats d'examen ou d'admission dans des formations spécifiques, sur le site unique dédié messervices.etudiant.gouv.fr

Cité Internationale Universitaire de Paris : www.ciup.fr/

17 boulevard Jourdan – 75014 Paris RER B Cité Universitaire

La Cité Internationale Universitaire de Paris accueille des étudiants et chercheurs du monde entier sur son campus dans le 14ème arrondissement de Paris. Pour candidater : consultez la partie « vivre » sur www.ciup.fr

Associations / sites de particuliers à étudiants

Des associations/structures mettent en relation les étudiants d'Ile de France et les particuliers ou professionnels propriétaires de logements à louer :

LokaviZ : www.lokaviz.fr/

Centrale du logement étudiant en Ile-de-France, créée par le CNOUS et les CROUS d'Ile de France.

Héberjeunes <http://www.heberjeunes.fr/home/>

tél. : 01 69 15 65 44

Héberjeunes est une association qui aide les étudiants à trouver un logement dans le sud de la région parisienne le long du RER B.

LocService : <https://www.locservice.fr/>

Logement étudiant, de particulier à particulier

Conseils de la région Ile de France :

De nombreuses autres possibilités sont listées sur le site de la région

<https://access.ciup.fr/logement-en-ile-de-france/se-loger-pour-un-court-sejouretudiants/>

<https://access.ciup.fr/logement-en-ile-de-france/se-loger-pour-un-long-sejouretudiants/>



Règles d'évaluation et de validation du master 1

Modalités de Contrôle des connaissances

Intitulé de l'unité d'enseignement	ECTS	responsable(s) de l'UE	Volume horaire étudiant (h)	Modalités de Contrôle des connaissances						règles particulières - ex: report d'un CC
				1ère session			2ème session			
				(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul (%)	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
SEMESTRE 1										
Biologie intégrative	3	S. CABURET / S. FILLEUR	31,5	CC/ET	E	30 / 70	ET	E	30/70	report de la note CC en session 2
Méthodes d'analyse en biologie		L. TAMISIER								
Biostatistiques	2	I. KOUSIGNIAN	24	ET	E	100	ET	E	100	
Biologie moléculaire	1	C. SORIN	6	CC		100	ET	E	100	
Outils informatiques pour biologistes	3	D. FLATTERS / L. TAMISIER	27	CC	E	100	CC/ET	E	50/50	report de la note CC en session 2
Anglais	3	P. CHOLET / C. MARTIN	24	CC	E/O	100				pas de session 2
Evolution et organisation des génomes	3	M. BENHAMED / JL FERAT/B. STURBOIS	24	ET	E	100	ET	E	100	
Biodiversité et génétique	3	J. FIEVET/ G.RESTOUX	21	ET	E	100	ET	E	100	
Atelier de biologie intégrative végétale	4	C. LELANDAIS / L. RAJJOU	40	CC	O/E	100	CC/ET	E ou O	50/50	ET oral en session 2 si moins de 5 étudiants
UE1 à choix										
Atelier pratique de recherche en Biologie végétale	4	M. DUFRESNE	70	CC	O/E	50/50	CC/ET	O	50/50	report note CC en session 2
Fonctionnement de l'entreprise innovante	4	JM SENG	50	ET	E	100	ET	E/O	100	
UE2 à choix										
Physiologie intégrative des végétaux	4	G. NOCTOR	50	CC/ET	E	33/67	ET	O	100	
Biotechnologies végétales	2	A. RICOCH	24	ET	O	100	ET	O	100	
Plantes/Insectes	2	F. MARION-POLL / L. RAJJOU	20	ET	E	100	ET	E	100	
SEMESTRE 2										
Physiologie des systèmes	3	G. GANGAROSSA/ C. LELANDAIS/ JD FAURE/ C. LELANDAIS	30	ET	E	100	ET	E	100	
Projet de recherche	3	JD FAURE/ C. LELANDAIS	27	CC/ET	O/E	40/60	ET	E	100	
Génétique appliquée à la sélection variétale	4	J. FIEVET/ S. PFLIEGER	48	CC/ET	E/E	40/60	CC/ET	E/O	20/80	report de la note CC en session 2
Génomique des espèces cultivées	4	N. BOUDET / B. STURBOIS	50	CC/ET	E et O/E	50 / 50	CC/ET	E	30/70	report note CC en session 2
UE3 à choix										
Les semences : biologie et filière	4	L. RAJJOU	40	CC / ET	O/E	50 / 50	ET	E/O	100	
Développement des plantes	4	M. DELARUE	50	CC / ET	O/E	30/70	CC / ET	E	30/70	report note CC en session 2
UE4 à choix										
Physiologie de la nutrition et agronomie	4	M. CREN/S. FILLEUR	50	CC/ ET	E/O	40 / 60	ET	E	100	
ARN interférence et ingénierie des génomes	3	C. LELANDAIS	24	CC /ET	E	20 / 80	ET	E /O	100	
ARN interférence- Travaux pratiques	1	C. SORIN	30	CC	E	100%				pas de session 2
Stage	8	JD FAURE/ C. LELANDAIS/B. STURBOIS	2 mois	ET	E/O	100	ET	E/O	100	rapport écrit et soutenance orale

gris : tronc commun du master BIP – Université de Paris (Paris Diderot-Paris Descartes)

vert : parcours SV (UE communes avec Paris Saclay)

CC : contrôle continu, ET : examen, E : écrit, O : oral



Règles de validation du Master 1 :

- *Les deux semestres ne sont pas compensables entre eux. Une moyenne de 10 ou plus est donc requise à chacun des deux semestres pour valider l'année de master 2.
- *Une note plancher de 7 est appliquée sur l'ensemble des unités d'enseignement du parcours SV. Par conséquent, si au moins une note de première session est inférieure à 7, toutes les UE du semestre pour lesquelles la note est inférieure à 10 doivent être repassées en session 2.
- * En cas de moyenne inférieure à 10 à un semestre (mais absence de note inférieure à 7), toutes les unités d'enseignement pour lesquelles la note est inférieure à 10 doivent être repassées en session 2.
- *Au sein d'un semestre, les UE sont compensables entre elles (si les notes sont toutes supérieures à 7).
- *Formation à suivre en maximum deux ans
- *L'assiduité aux enseignements (cours, travaux pratiques, travaux dirigés et épreuves de contrôle continu) est essentielle. En cas d'absences injustifiées répétées, en particulier à au moins 50 % des épreuves de contrôle continu, l'étudiant sera noté défaillant.
- * Des sanctions disciplinaires seront prises à l'encontre de tout étudiant en cas de plagiat ou de fraude avérée. La connection à internet est strictement interdite lors des examens de contrôle continu et des examens terminaux.

